

Procès-verbal de la réunion du C.A. de L'Ensemble Gospel de Québec  
19 mai 2008

Étaient présents :

Andrée Faucher  
François Gaulin  
Jean-François Perron

Amélie Béliveau  
Marc-André Bellemare

Invité : Michael Kelly et Claude Laflamme

**1 – Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

Élimination du point 3 (car compris aux points suivants). **Proposé par Andrée Faucher, Secondé par François Gaulin, Adopté à l'unanimité.**

**2 – Lecture et adoption du procès-verbal du 21 avril 2008.**

**Proposé par Jean-François Perron, Secondé par Marc-André Bellemare, Adopté à l'unanimité.**

**3 – Suivi au procès-verbal du 21 avril 2008**

**Voir points suivants.**

**4 – Démarches aux annonceurs et diffuseurs**

- Michael : A regardé plusieurs approches pour trouver du financement pour La Rochelle.

Première approche : Station-radio :

Idées envisagées : Faire un concert dans lequel la station de radio pourrait s'impliquer en nous donnant du temps d'antenne. Faire en sorte que les frais de production du concert soient payés par des commandites, ainsi le prix de vente des billets = bénéfices reçus par l'EGQ. Autre avenue est de faire une co-production. Produire un programme incluant plusieurs commandites. Note apportée par Marc-André : Faire attention à la SOCAN. Toutefois, ne s'applique pas pour un spectacle produit dans une église.

Rock Détente a été contacté par téléphone. On est en retard pour faire une demande avec le concept auparavant cogité qui incluait un grossiste et un concours « accompagnez l'EGQ à La Rochelle ». Autre station possible : CFOM, Chorus, Choix FM.

En résumé : Pour la radio, fonctionnerait avec de la pub d'antenne soit avec des commandites ou bien en faisant un show en co-production. Il faudrait trouver des commanditaires et les énumérer lors du passage de la pub.

Deuxième approche : Télévision :

Faire un « making of » de l'EGQ qui s'en va à La Rochelle. A contacté la boîte de production « Vélocité ». Il a parlé avec Valérie Bissonnette pour pouvoir rencontrer Jean Dorion. Pourrait se faire en production ou co-production. Le « making of » pourrait être d'une durée de 30 minutes ou 1 heure. Une fois le « making of » produit, il s'agit de le vendre par exemple à VOX (a déjà un contact avec eux) ou TVA ou ... On pourrait avoir à défrayer les coûts du montage et du visionnement.

Troisième approche : Vendre aux entreprises du corporatif. Moins favorisé pour l'instant.

Quatrième approche : Contacter Régis Labaume pour obtenir une subvention. Mario Paquin pourrait le mettre en contact avec le maire.

- Claude : Par rapport à la première idée : Serait plus simple de faire un show privé comme cela a déjà été fait dans le passé. On recevrait du temps d'antenne qu'on pourrait « revendre » par la suite. Michael en collaboration avec Claude regarderont ce concept.
- Marc-André : Se questionne sur le moment de faire un show si cette avenue est considérée (avant ou après La Rochelle). Est-ce que cela pourrait se faire avec le show de Noël ? Sera discuté au point 6.

## **5 – Retour sur les entrevues individuelles**

- Trois membres n'ont pas encore été rencontrés soit Karine Miville-Dechêne, Karine Lévesque et Andrée Faucher.
- Jean-François : A été un « wake-up call » pour certains membres. Les entrevues individuelles se sont en général bien déroulées et les membres ont pris les commentaires de façon constructive et positive. Nouveauté : On prend maintenant en note la raison de l'absence lorsque les absences se font trop souvent répétées.
- Il faudra refaire un suivi à une autre réunion et revoir cela avec Louise-Andrée qui s'est proposée pour faire une séance de motivation.

## **6 – Spectacles de Noël 2008 (planification répertoire)**

- Claude : En contact avec le Petit Champlain. Les diffuseurs ont pensé à nous. Possibilité de faire trois représentations (samedi soir, dimanche pm et soir) le 7 et 8 décembre ou 13 et 14 décembre. La salle contient 230 personnes. Pour la prestation, on serait disposé probablement en trois rangées de trois sur des praticables. Trois propositions possibles : Coproduction et on partage les profits, 2000 \$ en argent + 1000 \$ en billet ou 3000 \$ en argent. Il privilégie la deuxième et troisième possibilité. La troisième possibilité pourrait rapporter 9000\$ moins le coût des musiciens. Il nous reviendra sur ce contrat. Peut être très intéressant si on peut laisser le « set up » sur place pour les 2 jours consécutifs. On économise des frais. Pour le questionnement soulevé par Marc-André au point 4, il faudra voir quelle sera l'entente prise entre les deux partis.

## **7 – La Rochelle 2008 (mise à jour)**

- On rediscute à propos du coût du billet d'avion et finalement, on en arrive à la conclusion qu'avec l'information qui a été transmise aux membres, l'EGQ aura probablement à assumer le coût du billet d'avion moins 250\$ (assumé par le membre).
- Le contrat avec le Festival contient la clause d'annulation suivante : Si le Festival annule + 10 jours avant la date du départ, aurait à déboursé 50% du montant à payer inscrit au contrat (sert à payer les musiciens, le salaire de Claude et le technicien de son) et si 10 jours et moins, débourse 100% des montants à payer. Une problématique demeure : Le coût des billets d'avion assumé par l'EGQ. Regarder avec une assurance annulation ce qu'on peut faire. Serait probablement difficile de mettre dans la clause le remboursement des billets d'avion. L'autre avenue reste le financement. Toutefois, comme mentionner au point 4, la commandite avec un grossiste envisagée dans le projet de Michael ne fonctionne plus. D'autres concepts sont toutefois envisagés.
- Il faudra mentionner aux membres qu'il y a 7 animations d'incluses dans le contrat pour La Rochelle.
- Différents scénarios ont été produits pour le transport en avion et seront fournis à Ann.
- Cas de Philippe : Il peut se joindre à cette merveilleuse aventure s'il travaille bien.

- Autre point à ne pas oublier environ deux semaines avant le départ : Faire un « speech », à un moment approprié, à tous les membres sur le savoir vivre pour que tout se déroule comme il faut et éviter des situations qui pourraient faire en sorte que cela devienne invivable.

- C'est François qui s'occupe des billets d'avion en coopération avec Marc-André.  
- Il faut obtenir la date de retour des membres pour ceux qui restent plus longtemps.

- Un « contrat » est également envisagé entre les membres et l'EGQ qui contiendrait les informations suivantes :

Je veux partir à telle date et revenir à telle date. J'assume l'excédent du prix du billet d'avion pour le retour à une date autre que celle prévue pour l'EGQ. (Inclure les dates et endroits de départ et de retour de l'EGQ). Tout désistement, peu importe la raison, entraînerait le remboursement du billet ou frais d'annulation (revalider avec assurance annulation) par le membre. Le membre s'engage également à payer le montant de 250\$ pour couvrir une partie du billet d'avion. Amélie écrira la « lettre ».

### **8 – Album (planification)**

- Claude a fait un budget. Les coûts sont plus élevés qu'au premier album. Il pourrait essayer d'enregistrer les basics en 4 jours au lieu de 5. Le budget se retrouve en annexe.
- L'enregistrement des basics étant prévu en juin, l'augmentation des coûts entre en conflit avec le projet de La Rochelle. On manque de « cash flows ». Il faudra regarder ce que l'on peut faire rapidement.
- Claude explique que le seul endroit pour faire l'enregistrement des basics à Québec est au Campus Notre-Dame-de-Foy. Le studio n'est libre que l'été. Donc, si on veut un album en 2009, il faut faire les basics cet été. De plus, une fois fait, cela peut servir d'instrument de pratique.
- Considérer une « prévente » de l'album comme moyen de financement.

### **8 – Album (planification)**

#### **a) Horaire pratique d'été :**

- Amélie s'en occupe.

### **Prochaine rencontre :**

- Mardi le 3 juin 2008 à 20hr00.

---

Jean-François Perron

---

Amélie Béliveau

---

Marc-André Bellemare

---

François Gaulin

---

Andrée Faucher

## ANNEXE

### BASICS

|                                      | <b>Frais fixes</b> | <b>09-juin</b>    | <b>10-juin</b>    | <b>16-juin</b>    | <b>17-juin</b>    | <b>18-juin</b>    | <b>TOTAL Basics</b> |
|--------------------------------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------|
| Jacques Montminy                     |                    | 300,00\$          | 300,00\$          | 300,00\$          | 300,00\$          | 300,00\$          |                     |
| Denis Pouliot                        |                    | 250,00\$          | 250,00\$          | 250,00\$          | 250,00\$          | 250,00\$          |                     |
| Sylvain Audet                        |                    | 250,00\$          | 250,00\$          | 250,00\$          | 250,00\$          | 250,00\$          |                     |
| Gilles Beaudoin                      |                    | 250,00\$          | 250,00\$          | 250,00\$          | 250,00\$          | 250,00\$          |                     |
| Claude Laflamme                      |                    | 250,00\$          | 250,00\$          | 250,00\$          | 250,00\$          | 250,00\$          |                     |
| preamp pfalsgraf                     | 150,00\$           |                   |                   |                   |                   |                   |                     |
| 2X Rosetta 800 (location 2 semaines) | 576,00\$           |                   |                   |                   |                   |                   |                     |
| Studio                               |                    | 350,00\$          | 350,00\$          | 350,00\$          | 350,00\$          | 350,00\$          |                     |
| Piano                                |                    | 100,00\$          | 100,00\$          | 100,00\$          | 100,00\$          | 100,00\$          |                     |
| Accordeur                            |                    | 125,00\$          | 100,00\$          | 125,00\$          |                   |                   |                     |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>726,00\$</b>    | <b>1 875,00\$</b> | <b>1 850,00\$</b> | <b>1 875,00\$</b> | <b>1 750,00\$</b> | <b>1 750,00\$</b> | <b>9 826,00\$</b>   |

### CHOEURS

|                                      | <b>jour1</b>    | <b>jour2</b>    | <b>jour3</b>    | <b>jour4</b>    | <b>TOTAL Choeur</b> |
|--------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| Jacques Montminy                     | 300,00\$        | 300,00\$        | 300,00\$        | 300,00\$        |                     |
| Denis Pouliot                        |                 |                 |                 |                 |                     |
| Sylvain Audet                        |                 |                 |                 |                 |                     |
| Gilles Beaudoin                      |                 |                 |                 |                 |                     |
| Claude Laflamme                      | 250,00\$        | 250,00\$        | 250,00\$        | 250,00\$        |                     |
| preamp pfalsgraf                     |                 |                 |                 |                 |                     |
| 2X Rosetta 800 (location 2 semaines) |                 |                 |                 |                 |                     |
| Studio                               | 350,00\$        | 350,00\$        | 350,00\$        | 350,00\$        |                     |
| Piano                                |                 |                 |                 |                 |                     |
| Accordeur                            |                 |                 |                 |                 |                     |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>900,00\$</b> | <b>900,00\$</b> | <b>900,00\$</b> | <b>900,00\$</b> | <b>3 600,00\$</b>   |

### Production

|                                 |                     |
|---------------------------------|---------------------|
| Solistes 14 chansons X 5 heures | 2 450,00 \$         |
| Overdub instruments 30 hres     | 1 050,00 \$         |
| Mixage 14 chansons X 5 heures   | 2 450,00 \$         |
| Total reporté (basics)          | 9 826,00 \$         |
| Total reporté (Choeurs)         | 3 600,00 \$         |
| <b>GRAND TOTAL PRODUCTION</b>   | <b>19 376,00 \$</b> |

|                                     |              |
|-------------------------------------|--------------|
| Options de réduction des coûts      |              |
| Jacques (enregistrement des chœurs) | -1 200,00 \$ |
| Location préamps + convertisseurs   | -726,00 \$   |
| Total sans les options              | 17 450,00 \$ |